



Indemnités retraite 39ans mi temps 2 dernières années

Par Izia

Bonjour, je travaille dans la grande distribution depuis 39ans. J' ai toujours travaillé à temps plein sauf mes 2 dernières années car j' ai une pension d'invalidité.

Le calcul de mon indemnité de départ c'est 5.5 mois de salaire. Donc ma question est : le calcul se fera sur mes 12 derniers mois de mi temps ?

Merci de votre réponse. Cordialement

Par kang74

Bonjour

Si vous rentrez dans le droit d'une indemnité retraite, celle ci, à l'instar de l'indemnité de licenciement, tient compte de votre période à temps partiel et de vos périodes à temps complet .

Exemple :

Vous avez travaillé 11 ans dans votre entreprise dont 9 ans à temps plein puis 2 ans à mi-temps.

Le salaire brut le plus avantageux pour calculer votre indemnité de départ est de 1 200 ? à mi-temps, soit 2 400 ? à temps plein.

Votre indemnité de départ sera calculée sur la base du salaire suivant : $(2\ 400 \times 9 / 11) + (1\ 200 \times 2 / 11) = 2\ 181,82$ et sera donc égale à 1 090,91 ? $(2\ 181,82 / 2)$

Par Izia

Merci pour votre réponse. Ça m a rassuré car j' avais vraiment un doute.